

Bonjour, chers parents,

Voici une aide pour votre demande de modification de la mention du sexe et du prénom à l'état civil de votre enfant.

Vous trouverez un →[modèle indicatif](#) sur la page web du centre d'accompagnement et d'information CAÏTIA. Nous espérons qu'il vous aidera. L'important est que la demande soit personnalisée et comporte des informations ainsi qu'un vécu personnel et non pas du « copier-coller ».

Sur la base des prescriptions légales, nous recommandons de joindre à votre demande la preuve que votre enfant est connu comme vivant avec le sexe et le prénom demandés.

En ce qui concerne les attestations, elles doivent contenir à la fois les prénoms attribués à la naissance et le ou les nouveaux prénoms demandés, ainsi que le numéro matricule, pour que votre enfant soit clairement identifiable.

La personne rédigeant une attestation – lorsqu'elle fait partie d'une institution – doit envoyer une copie de sa pièce d'identité au ministère de la Justice, le plus simple étant de l'envoyer par courriel avec les données d'identification de l'enfant (par exemple, le numéro matricule). De même, les personnes privées peuvent elles aussi établir ces attestations et doivent y joindre la copie de leur pièce d'identité.

Si vous avez des questions ou besoin de précisions, veuillez nous contacter par courriel à : itgl.contact@gmail.com.

Cordialement,

Votre équipe d'Intersex & Transgender Luxembourg a.s.b.l.